

L'Almeusien

N°68 - MARS 2009

EDITO

Risque de fermeture d'une classe maternelle.

Pour la deuxième fois, nous sommes sous la menace de la fermeture d'une classe sur nos quatre classes maternelles.

La première fois en 2006, nous avons été avertis tardivement au mois de Mai car nos effectifs à l'école maternelle s'établissaient à 84 enfants. Je me suis rendu aussitôt à l'Inspection Académique, accompagné de l'Adjointe compétente et de la Présidente des Parents d'Elèves de l'époque pour discuter et négocier avec l'Inspecteur Départemental. Il nous était reproché alors de ne pas scolariser les enfants n'ayant pas encore 3 ans à la rentrée scolaire. Nous avons revu nos effectifs compte tenu de cette donnée pour atteindre environ 92 enfants et avec l'appui de diverses personnalités que j'avais alors saisies, nous avons obtenu gain de cause.

Aujourd'hui, nous sommes à nouveau sous la menace de fermeture d'une classe mais les données sont différentes. En effet, les enfants n'ayant pas encore 3 ans à la rentrée scolaire ne sont plus pris en compte dans les effectifs potentiels de rentrée. Par conséquent, nous ne pouvons donc plus les prendre en considération alors que nous aurions 14 enfants concernés. Il faut donc tenter de trouver dans nos effectifs potentiels normaux, de 3 ans et plus, les quelques 90 enfants minimum pour espérer le maintien de notre quatrième classe. C'est pourquoi, nous avons lancé notre enquête auprès de l'ensemble de la population sachant qu'un grand nombre de personnes n'était pas concerné par ce problème mais c'était le moyen de n'oublier personne.

Pour cette fois, heureusement, la Commune a été avertie assez tôt, ce qui m'a permis, dès le 26 Janvier 2009, de nous rendre Madame LE CHAPPELLIER et moi-même, à Beauvais, pour rencontrer l'Inspecteur d'Académie.

Nous avons plaidé non seulement sur l'incohérence de la comptabilisation des moins de 3 ans et sur l'évolution démographique tenant compte, notamment, des deux lotissements en cours de réalisation dont la population correspondante sera en partie effective pour la rentrée 2010.

La position de l'Inspection Académique a été claire :

« Nous avons des contraintes réglementaires ainsi qu'une diminution de postes affectés; nous devons arbitrer à court terme : pour 2010, on verra plus tard. Présentez-nous un effectif supplémentaire par rapport aux prévisions actuelles et comptabilisables le jour de la rentrée et à ce moment là nous pourrions réexaminer notre position ».

Nous nous mobilisons donc à cette fin et espérons aboutir, d'autant plus que s'il y avait fermeture de classe, il faudrait, pour espérer une réouverture à la rentrée 2010, avoir un effectif de plus de 30 enfants par classe, soit 90 enfants pour 3 classes et vraisemblablement une centaine d'enfants au total de 3 ans et plus, ce qui n'est pas gagné d'avance !

De bonnes écoles bien équipées, c'est une volonté qui a toujours été la nôtre, mais il faut savoir que cela a un coût.

Fin Mars prochain, je présenterai le budget 2009 de la Commune à l'examen et l'approbation du Conseil Municipal et une nouvelle fois, **je proposerai de ne pas augmenter les taux communaux** de la taxe d'habitation et des taxes foncières : Augmentation = 0.

Néanmoins, les charges continuent de progresser, salaires et charges, fourniture énergie, assurance, etc.... augmentation en moyenne de 3 à 4 % l'an.

Les dépenses scolaires puisque ce sont de celles-ci dont je souhaite vous parler, profitant de ce point d'actualité, représentent un montant total en 2008 de 268 235 €, soit 23 % des dépenses de fonctionnement de la Commune et ceci sans prendre en compte les remboursements d'emprunt et les amortissements des bâtiments scolaires.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Ecole Elémentaire.....	82 083 €
Ecole Maternelle.....	98 011 €
Cantine.....	85 695 €
Accueil du matin.....	2 446 €
	268 235 €

De cette somme, il faut défalquer la participation des parents à la Cantine soit 44 510 € et à l'accueil du matin soit 1 868.61 €.

La somme que consacre la Commune est donc de :

268 235 € - (44 510 € + 1 868.61 €) = **221 856.39 €**

hors emprunt et amortissement, soit un coût total moyen annuel par enfant de 221 856.39 € : 257 enfants = **863.25 €**.

Il s'agit bien du budget le plus important de la Commune et bien au-dessus des montants moyens publiés par le Préfet.

Le Maire
Robert TERNACLE

P.S. Pour parfaire votre information :

Coût moyen par enfant école maternelle/jour :	6.56 €
Coût moyen par enfant école élémentaire/jour :	3.56 €
Coût moyen par enfant cantine/jour :	
* Participation parent :	3.45 €
* Reste à charge pour la Commune :	3.73 €
Coût moyen par enfant accueil du matin/jour :	
* Participation parent :	1.99 €
* Reste à charge pour la Commune :	0.62 €

URBANISME

Beaucoup se pose la question suivante :

« Je dois entreprendre des travaux, quelles sont les démarches à effectuer ? » :

- Qu'il s'agisse de travaux sur le bâti existant ou l'implantation d'une construction à usage d'habitation ou non, même sans fondations, toute personne doit au préalable obtenir une autorisation en établissant un dossier.

Nous vous indiquons ci-dessous les demandes à effectuer :

PERMIS DE CONSTRUIRE	Constructions nouvelles de plus de 20 m ² de SHOB
	Travaux sur constructions existantes : quand l'opération vise à créer + de 20 m ² de SHOB
	Changement de destination d'une construction quand il y a modification de la structure portante ou de la façade du bâtiment
	Modification du volume de l'habitation et percement ou agrandissement d'ouverture sur mur de façade
	Construction d'une piscine non couverte si le bassin est > à 100 m ²
DECLARATION PREALABLE	Construction nouvelle créant une SHOB > à 2m ² et < ou égale à 20 m ²
	Agrandissement d'une construction entraînant la création d'une SHOB > à 2 m ² et < ou égale à 20 m ²
	Transformation de plus de 10 m ² de SHOB en SHON
	Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, Changement des destinations d'un bâtiment, même si le changement de destination n'implique pas des travaux
	Construction d'une piscine non couverte ou avec une couverture fixe ou mobile d'une hauteur < 1,80 m et si le bassin est > à 10 m ² et < / = à 100 m ²
	Détachement d'un lot dans le but d'y implanter des bâtiments
PERMIS D'AMENAGER	Il est demandé pour les opérations de lotissement, remembrement, affouillage et exhaussement du sol d'une profondeur ou d'une hauteur excédant 2 m et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 2 Ha
CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION (CUa)	Il permet de connaître les règles d'urbanisme applicables au terrain. Il n'indique pas si le terrain est constructible ou non
CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL (CUB)	En plus des informations données par le certificat d'information, il indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet et donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain
PERMIS DE DEMOLIR	Le permis de démolir doit être obtenu préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction

Les dossiers sont à retirer en Mairie qui les transmet à son service instructeur l'ARC (l'Agglomération de la Région de Compiègne). Certains dossiers sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (périmètre de monument historique).

L'ARC instruit le dossier en fonction du P.O.S. (plan d'occupation des sols) et de la défense incendie.

Enfin, le Maire délivre l'autorisation d'urbanisme au regard de l'instruction qui a été conduite.

Les services de la Mairie sont à votre disposition pour toute question.

ETAT CIVIL



ILS SE SONT UNIS

Karine BOITEL et Tony BRUNONI
20/12/2008
Virginie CIERZNIAK et Cédric LEGOUFFE
27/12/2008
Elodie WALEE et Mickaël DAVID
07/02/2009

ILS NOUS ONT QUITTES

Etiennette CORNUT
07/01/2009
Maurice BOURSIER
14/02/2009
Daniel NATTIER
06/03/2009



Condoléances aux familles.

INFORMATIONS MUNICIPALES

FUITES D'EAU APRES COMPTEUR

Les fuites d'eau après compteur sont fréquentes.
 L'eau qui s'échappe ainsi dans le sol ou dans votre propriété est comptabilisée et facturée.
 Vérifier régulièrement votre compteur.
 Si tel était le cas, fermer l'eau au niveau du compteur et prévenir rapidement votre plombier ainsi que la SAUR.
 Soyez vigilants.



LES ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons les bonnes pratiques à observer :

- 1) Respectez les jours de collecte des ordures ménagères,
- 2) Ne les laissez pas en permanence sur le trottoir. Pensez à les stocker dans votre garage ou dans un local prévu à cet effet. Ceci évitera bien des désagréments (sacs éventrés, nuisance visuelle....),
- 3) Veillez à ce que vos sacs soient **correctement fermés et déposés sur le trottoir la veille au soir du ramassage.**



SOCIETE DE CHASSE



Échinococcose Alvéolaire (maladie de foie rare)

Maladie transmise, par le renard, à l'homme par l'intermédiaire des légumes de votre potager, de votre chien ou de votre chat.

Des gestes de prévention simples :

- Se laver les mains avant chaque repas,
- Rincer abondamment à l'eau courante fruits et légumes cueillis,
- Faire cuire au maximum les végétaux,
- Ne pas porter les mains à la bouche en activité nature,
- Manipuler les renards avec des gants jetables.

IMPORTANT : Vermifuger votre chien ou votre chat au moins deux fois par an.

J. SCHAMBERT



Maison de l'Emploi et de la Formation
du Pays Compiègnais

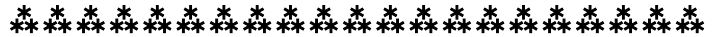
A Partir de 26 ans

Vous souhaitez faire le point sur votre évolution professionnelle :

- Recherche d'emploi,
- Formation,
- Création d'activité,
- VAE,

La MEF du Pays Compiègnais vous propose une prise en charge en créant un lien direct avec les partenaires de l'emploi de votre territoire.

Contact : **MEF du Pays Compiègnais**
14 Rue d'Amiens
60200 COMPIEGNE
☎ 03.44.36.34.34 Fax 03.44.36.34.30



De plus en plus de personnes sont victimes d'une escroquerie :

- Vol de coordonnées bancaires
- Sur Internet,
- Les automates,
- En magasins.

Si vous êtes victime, portez plainte en gendarmerie.

Munissez-vous de tous les renseignements en votre possession :

- Références de la (ou des) personnes contactées : adresse de messagerie ou postale,
- Références du (ou des) transferts d'argent effectués,
- Tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'escroc.

Pour tout renseignement :
Un numéro unique :



IMPORTANT

RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, de nombreux cas d'intoxication au monoxyde de carbone ont été rapportés consécutivement à l'utilisation de groupes électrogènes et de chauffage d'appoint.

Que faire si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone...

Ci-dessous quelques conseils :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- Arrêtez vos appareils à combustion si possible,
- Evacuez les lieux,
- Appelez les secours :
 - * Numéro unique d'urgence européen (112)
 - * Les Sapeurs-Pompiers (18)
 - * Le SAMU (15).
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

Pourquoi est-ce dangereux ?

C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel.

Quelles sont les causes du danger ?

Une mauvaise combustion et une mauvaise aération,

Comment éviter les intoxications ?

Avec de la vigilance et des gestes simples :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau, cheminées, inserts, poêles, conduits d'aération), à la charge du locataire,
- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air,
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.
- N'utilisez pas, pour vous chauffer, de chauffages d'appoint en continu, des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours...),
- N'utilisez pas, en intérieur, un groupe électrogène.



CHANGEMENT D'HEURE



N'oubliez pas d'avancer d'une heure vos horloges dans la nuit du 28 au 29 Mars 2009.

Le 29 Mars à 2 heures du matin il sera 3 heures.



TROPHEE DE LA REUSSITE

Afin d'encourager nos « jeunes » et nos « moins jeunes », nous vous invitons à faire connaître en Mairie les réussites dans lesquelles ils ont brillés au cours de l'année : domaines scolaires (examen avec mention), performance sportive, culturelle, réalisation d'un objet, action citoyenne...

Une cérémonie récompensant nos « héros » se déroulera en fin d'année dans l'une des quatre Communes (Armancourt, Jaux, Jonquières, Le Meux).

Renseignements :
☎ 03.44.41.84.47

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

Le 1^{er} Mardi de chaque mois :

Mairie de Le Meux
De 9 H 30 à 11 H.

- Mardi 07 Avril 2009
- Mardi 05 Mai 2009
- Mardi 02 Juin 2009

NOUVEAU



Depuis fin Janvier 2009, un site internet a été créé.

Vous pouvez y retrouver toutes les informations concernant les activités, les permanences ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat, à l'adresse suivante :

www.calpact-hd-oise.com

ASSOCIATIONS

A.P.E.E.M



**Association des Parents d'Elèves
des Ecoles de Le Meux**

CINE RURAL

FILM POUR ENFANTS

Prochaine séance :

Vendredi 24 Avril 2009 à 15 H.

La programmation sera connue 15 jours avant.

Le **LOTO** du 24 Janvier a remporté cette année encore un vif succès. Le système de réservation fonctionne bien car nous étions complets avant l'ouverture des portes. Nous espérons vous revoir aussi nombreux l'année prochaine.

Le **CARNAVAL 2009** aura lieu le **Dimanche 05 Avril** sur le thème « **Du Sport** ». Le défilé partira de la place du château à 14H00 animé par la fanfare de Venette. Après l'embrassement de Monsieur Carnaval à 15H15, un spectacle est proposé aux enfants à 15H30 à la salle des fêtes par la troupe « **IMAGINACONTES** » et un goûter leur sera offert par l' APEEM pour clôturer cet après-midi festif.

Pour la **FETE DES ECOLES**, l' APEEM est en attente de la décision des institutrices pour l'organisation ou non du spectacle des enfants. Sans ce spectacle, la fête des écoles n'aura pas lieu.

Suite à la prévision de fermeture d'une classe à l'école maternelle, l' APEEM a organisé avec les parents d'élèves **une manifestation le Jeudi 12 Février** devant l'école ainsi qu'**une pétition** qui a été signée par plus de **300 personnes** et qui a été envoyée à **Mr DRI (l'Inspecteur Adjoint) le Mardi 17 Février** et également remise à **l'Inspection Académique de Compiègne le Jeudi 19 Février**.

Pour se mobiliser, l' APEEM a besoin de tous les parents et compte sur votre engagement pour les diverses manifestations (Manifestation un Samedi matin devant l'école, Occupation de l'école etc...).

Plus nous serons nombreux, plus forte sera notre voix.

L'avenir de nos enfants en dépend. Il est urgent que chacun s'investisse dans ce combat.

Venez nous rejoindre, les informations seront diffusées à vos enfants ainsi que sur les panneaux d'informations aux écoles maternelle et élémentaire.

A bientôt
Les membres du bureau.

LA 25^{me} BROCANTE DE LE MEUX Le Dimanche 10 Mai 2009

Inscriptions :

A la Maison des Associations 2

Les Samedis 25 Avril et 02 Mai

De 10H à 12H

Le Lundi 27, Mardi 28, Mercredi 29, Jeudi 30 Avril

De 17H à 19H.

Tarif pour les particuliers

3,50 € le ml

Tarif pour les professionnels

5,50 € le ml

Formalités :

Une pièce d'identité en cours de validité et la liste des objets mis en vente.

Les professionnels devront fournir les photocopies des pièces demandées et en supplément un Extrait Kbis de moins de 3 mois, sa carte professionnelle certifiée sincère.

Les bénévoles pour cette journée sont les bienvenus !

Renseignements :

☎ 03.44.91.17.49

DERNIERE MINUTE !!!

Nous organisons **une manifestation** qui sillonnera les rues du village le :

Samedi 28 Mars 2009 de 10 H à 12 H

Le point de rendez-vous est devant l'école maternelle.

Alors parents, enfants, grands-parents, venez tous nous rejoindre pour défendre notre école.

FAMILLES RURALES

ACCUEIL DE LOISIRS

L' ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE LE MEUX

**Accueillera vos enfants de plus de 4 ans
à moins de 12 ans.**

Du 20 Avril au 30 Avril 2009

Les horaires : accueil et départ échelonnés

**Le matin : de 8H45 à 9H30 et de 11H45 à 12H
L'après-midi : de 13H30 à 14H et de 17H30 à 18H**

La cantine : 3,55 € le repas



L'ASTRONOMIE SERA A L'HONNEUR

Activités

*Rencontres, échanges, découvertes
culturelles et artistiques
pratiques sportives, jeux
traditionnels, activités manuelles ...*

Tarifs : Barème dégressif établi en corrélation avec la CAF.
La carte d'adhésion 2009 à Familles Rurales est à **17 €** et
valable pour toutes les activités proposées par
l'association toute l'année.

LES INSCRIPTIONS : *MAISON DES ASSOCIATIONS II*

Lundi	6 Avril	10 H à 12 H - 14 H à 18 H 30
Mardi	7 Avril	10 H à 12 H - 14 H à 18 H 30
Mercredi	8 Avril	10 H à 12 H - 14 H à 18 H 30
Jeudi	9 Avril	10 H à 12 H - 14 H à 18 H 30
Samedi	11 Avril	10 H à 12 H

Vous devez vous munir :

- **PHOTOCOPIE DE L'AVIS D'IMPOSITION 2007**
- **PHOTOCOPIE DES VACCINATIONS DE L'ENFANT**
- **DU NUMERO D'ALLOCAIRE CAF ET DU NUMERO DE SECURITE SOCIALE.**

Contact : ☎ 03.44.91.17.49



BESOIN D'AIDE A LA MAISON :

- 1- Pour notre maison
- 2- Pour nos enfants

D.Z.O. Familles vous simplifie la vie :

- Des employées familiales formées et encadrées,
- Une responsable joignable à tout moment, qui connaît votre dossier,
- Un accueil près de chez vous,
- Une visite à votre domicile pour établir un contrat au plus près de vos besoins,
- Aucune formalité administrative, vous n'êtes pas l'employeur,
- L'assurance professionnelle D.Z.O. Familles protège ses salariés à votre domicile.

D.Z.O. Familles
36 Rue de l'Oise
60200 COMPIEGNE
☎ 03.44.20.22.41

ENCADREMENT/PATCHWORK

- ◆ **ENCADREMENT** : Le Lundi de 14 H à 17 H
- ◆ **PATCHWORK** : Le Jeudi de 14 H à 17 H

**Nous recherchons un (e) bénévole pour être
conseiller du groupe encadrement.**

A la Maison des Associations 1
Renseignements
☎ 03.44.91.17.49

GYMNASTIQUE TRADITIONNELLE

Horaires : Mardi et Vendredi de 9 H 15 à 10 H 15

Lieu : Salle de danse (chemin piétonnier des écoles)
Tarifs : 90 € par an pour 1 heure de cours hebdomadaire
160 € par an pour 2 heures de cours hebdomadaire
Adhésion : Carte Familles Rurales 17 € pour l'année

Renseignements :
☎ 03.44.91.17.49 ou sur
place aux heures de cours.

La Commune de Le Meux s'est enrichie d'une nouvelle association :

CULTURE - LE MEUX - DECOUVERTE

Cette Association a repris l'activité de la Médiathèque.

Elle a aussi pour objectif de :

- ⇒ CONTINUER à proposer les activités mises en place, en liaison avec la Médiathèque Départementale de l'Oise,
- ⇒ DEVELOPPER d'autres activités culturelles telles que : la lecture de contes, l'ouverture de la Médiathèque un autre jour de la semaine, des expositions, des représentations théâtrales.

**Bienvenue à chacun de vous
Bienvenue « chez nous »...**

Corinne RIGAUDEAU
La Présidente



MEDIATHEQUE

ACCUEIL

Le Mercredi de 14 H à 18 H

Comment s'inscrire ?

Avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile,
une autorisation parentale pour les moins de 15 ans.

Prêts :

Famille : 3 livres par personne pour 3 semaines
2 cassettes-vidéo par famille pour..... 1 semaine
2 CD par famille pour..... 1 semaine
1 CD-ROM ou DVD par famille pour..... 1 semaine

TARIF 2008/2009 : 4 € par famille

**Nous vous proposons de découvrir les nouveautés
suivantes :**

Enfants :

- « Que non je mange » de Jeanne Ashbé (2-3 ans)
- « Je suis revenu » de Pennart (5-6 ans)
- « Jo la mache » de Douzou

Adultes :

- « Sur la peau du diable » de Nicole Avril
- « Amant de la dune du Nord » de Marguerite Duras
- « Glace noire » de Michael Connely



CLUB DES CYCLOTOURISTES DE LE MEUX/JAUX



L'hiver a été rude. On attend beaucoup du printemps.
Les cyclotouristes reprennent leurs activités régulières :

- Le Dimanche, à 9 H en Mars, pour les habitués
- Le Mercredi, à 14 H pour ... ceux qui ont du temps libre,
- Et le Samedi, à 14 H 30 pour des balades de découvertes de 20 à 25 Km en 1 Heure ½ à 2 Heures de route.

Vous qui aimez les promenades à vélo sur les pistes et les petites routes tranquilles, n'hésitez plus : ces sorties sont faites pour vous. Rejoignez le groupe « rando-découverte » qui vient de débiter le Samedi 07 Mars. Pas besoin d'équipement spécial. Seulement une bicyclette en état de marche et l'envie de pédaler. Les dames sont les bienvenues.

Tous les départs ont lieu devant la mairie de Le Meux.

Le président
G.Bayard

JUDO		JOUR	HEURE
6-9 ans	Initiations techniques, randoris	MARDI	17H30 à 18H30
10-13 ans	Techniques, randoris	MARDI	18H30 à 19H30
Adultes	Techniques, randoris, katas, Gonosen no kata, Nagé no kata, Katamé no kata	MARDI	19H30 à 21H00
4-6 ans	Découverte du Judo, jeux	MERCREDI	10H30 à 11H30
Ados-Adultes	Jujitsu : réponses aux 20 attaques imposées, katas (goshin, jitsu, kiméno kata)	VENDREDI	19H00 à 20H30

JUDO



Bien dans son corps, bien dans sa tête, tout le monde peut faire du judo. La pratique est encadrée par un professeur de JUDO JUJITSU diplômé d'état et la qualité de l'enseignement est une priorité pour notre Club.

- 1 Le Judo
- 2 Le Jujitsu
- 3 Le Taiso

Le Judo :

Jigoro Kano, fondateur de l'école du JUDO KODOKAN, a résumé ainsi son entreprise :
« le judo est l'élévation d'une simple technique à un principe de vivre ».

« En étudiant le Judo, il est essentiel d'entraîner le corps et de cultiver l'esprit à travers la pratique des méthodes d'attaque et de défense, et ainsi de maîtriser son principe ». Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le judo est adapté à toutes les tranches d'âges.

Véritable sport éducatif, le judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Le Judo est un sport pour tous qui procure un véritable équilibre, activité de détente et de plaisir, le Judo est une discipline basée sur un échange et la progression.

L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme.

Pour les enfants de 4-5 ans, la Fédération a mis en place l'éveil Judo. Pédagogie adaptée qui permet le développement physique et intellectuel des très jeunes pratiquants.

Le programme éveil-judo est délibérément construit, autour de l'intérêt de l'enfant, pour faciliter ses futurs apprentissages du Judo et des activités sportives et artistiques en général.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur les tatamis.
La prochaine fois, nous parlerons du Jujitsu.

DERNIERE INFO:

KEVIN BAGAYOKO remporte en -90kg le tournoi labellisé national A seniors de WASQUEHAL le 06 Décembre 2008.

**TOUTES LES FELICITATIONS DES JUDOKAS
DE LE MEUX
BRAVO KEVIN**

Bien sportivement
Le Président
Pierre SHPAHAJ
☎ 03.44.91.17.36

MISE EN FORME	JEUDI	19H à 20H
A D U L T E S	<p>Qi gong : exercices de gymnastique traditionnelle chinoise (amaigrissement, anti-stress, santé) Shiatsu : méthode de thérapie manuelle chinoise Stretching : méthode d'étirement statique d'un groupe de muscles déterminé Taiso : exercices de gymnastique souple, en vue d'amener le pratiquant à l'étude du judo Gym : Le Mercredi de 19 H à 20 H.</p>	

PAROISSISSE

A l'heure où j'écris ces lignes, la pièce « Objectif Dieu » est sur le point d'être jouée en public à l'église du Meux. Nous ne savons toujours pas si Dupont et Dupond ont trouvé une réponse à leurs interrogations mais une chose est sûre, réussir à monter un tel spectacle avec des acteurs, des chanteurs, des musiciens, des jeunes, des moins jeunes,... c'est déjà une grande réussite !

Les bancs de l'église ont été décapés et vernis, merci à la commune. De plus, nous avons fait appel à l'équipe qui avait restauré le porche, pour décaper la peinture et redonner vie à la pierre des fonts baptismaux. Petit problème : sachant que la partie la plus basse des fonts baptismaux date du 13^{ème} siècle et la plus haute du 15^{ème}, combien d'Ulmeusiens y ont été baptisés ?

L'équipe de la catéchèse spécialisée vous invite à une rencontre pour toutes générations afin de découvrir ensemble la Parole de Dieu et partager un goûter. Elle vous donne rendez-vous à l'église du Meux, le Samedi 21 Mars à 16 H 30.

Bonne route vers Pâques.

Agnès CLOET
Pour la communauté paroissiale du Meux

CHEZ NOS VOISINS DES QUATRE COTEAUX

JONQUIERES

Le Dimanche 28 Juin 2009

Circuit pédestre et repas champêtre
Sur la Place des Joncs
Organisé par le Comité des Fêtes

xxxxxx
xxxxxxxxxxxxxxxx

J AUX

Le Dimanche 17 Mai 2009

Opération Déchets
sur la Commune de Jaux

ARMANCOURT

Le Dimanche 17 Mai 2009

Marché aux fleurs et potager
Place des Treilles

**Le Vendredi 05 Juin
ou le Vendredi 12 Juin 2009**

Concert de trompes de chasse
en l'église d'Armancourt

Le Dimanche 14 Juin 2009

Sortie pédestre organisée par l'Association Sportive
d'Armancourt - Rendez-vous à la Salle des Fêtes à 9 H.

Le Dimanche 28 Juin 2009

Tournoi de Tennis organisé par l'Association Sportive
d'Armancourt



LE MEUX ACTION JEUNESSE



Pour les vacances d'Avril 2009, l'Association des Jeunes Ulmeusiens organise un centre de loisirs du 20 au 25 inclus pour les jeunes âgés de 12 à 16 ans. Nous espérons apporter aux jeunes, pendant ces vacances, le plaisir de se retrouver dans une ambiance conviviale, chaleureuse et détendue.

Au programme, des activités physiques et sportives, des sports à sensation, mais également des moments de repos : plaisir, détente, et sensations fortes garantis !

Pour ce centre, les objectifs pédagogiques porteront sur l'autonomie et le respect des autres et de soi. Nous sensibiliserons également les participants à la sécurité et à la prudence devant tous les dangers de la vie quotidienne.

Les inscriptions auront lieu les Mercredis 25 Mars, 1 Avril et les Samedis 28 Mars et 4 Avril 2009 :

**De 10 H à 12 H
En Mairie.**

Pour tous renseignements ou en cas d'impossibilité d'inscrire vos enfants aux permanences prévues en Mairie contactez Jean-Pierre au 03.44.91.24.41, en cas d'absence laissez votre message ainsi que vos coordonnées téléphoniques.

Pour l'inscription, veuillez vous munir des documents suivants :

- ❖ avis d'imposition 2007
- ❖ numéro d'allocataire CAF
- ❖ numéro de sécurité sociale et mutuelle
- ❖ Certificat médical attestant l'enfant apte à toutes activités sportives.
(si votre enfant est inscrit à la maison des jeunes ce certificat n'est pas obligatoire)
- ❖ carnet de santé de l'enfant.



LES JEUNES ET LES AINES



A plusieurs reprises, les jeunes et les aînés ont eu l'occasion de passer de bons moments ensemble et tous étaient contents de se rencontrer.

Le 15 Avril prochain, à partir de 14 H 30, les jeunes Ulmeusiens offriront un spectacle à leurs aînés, à la salle des Fêtes de Le Meux.

Ils vous présenteront leurs numéros et seront heureux de vous accueillir.

Venez passer cet après-midi de divertissement, qui se terminera autour d'un petit goûter.

Venez nombreux.

A bientôt..



VIE PRACTIQUE

ASSISTANTES MATERNELLES

Mlle BASTIEN	3 Rue du Grand Jardin	03.44.91.13.51
Mme BERTRAND	1 Bis Rue de la Libération	03.44.41.53.42
Mme BORDREZ	9 Rue des Ecoles	03.44.91.15.14
Mme CHARPENTIER	7 Rue de la Libération	03.44.41.53.77
Mme CHEBEAUX	88 Rue de la République	03.44.30.08.79
Mme CHIABAI	1 Rue des Ecoles	06.83.20.04.99
Mme COPPOI	18 Rue du Gd Caucrimont	03.44.76.88.48
Mme CREDOU	4 Square de la Motte	03.44.41.50.98
Mme DELATTRE	6 Impasse des Ecoles	03.44.91.12.46
Mme DEMAISON-NOEL	13 Rue des Champarts	03.44.91.17.59
Mme DEROGH	2 Impasse des Ecoles	03.44.91.18.73
Mme DIOT	14B Rue de Compiègne	03.44.91.16.60
Mme ENNELIN	26 Bis Place du Chateau	03.44.38.12.80
Mme ERCKELBOUT	1 Rue du Clos du Jeu d'Arc	06.89.48.96.52
Mme GAILLARD	4 Rue du Clos des Vignes	03.44.83.75.16
Mme GRONEK	2 Rue du Grand Jardin	03.44.41.59.21
Mme GUILLOU	3 Rue Le Bonnier	03.44.91.20.91
Mme KLEIN	81 Rue de la République	03.44.91.14.60
Mme LEFEVRE	4 Impasse des Ecoles	03.44.91.20.04
Mme MASSIP	21 Rue des Champarts	03.44.83.29.62 06.83.46.42.52
Mme MOREAU	12 Rue du Général Leclerc	03.44.41.57.01
Mme NAVAS	32 Bis place du Château	03.44.91.21.02
Mme RICHARD	29 Rue des Ecoles	03.44.41.28.25
Mme TONIUTTI	25 Rue des Ecoles	03.44.76.83.40
Mme VICQ	33 Rue du Colonel Fabien	03.44.91.08.16
Mme VILLAR	3 Rue des Ecoles	03.44.91.13.15

BABYSITTING

BAILLY Fanny	17 ans	03.44.76.12.05 06.33.76.00.95
BATAILLE Audrey	19 ans	03.44.91.17.94
BEDUNEAU Jennyfer	20 ans	03.44.91.24.07
BEDUNEAU Wilfried	16 ans	03.44.91.24.07
BINET Mathilde	16 ans	03.44.91.07.40
BOUFFLET Amélie	17 ans	03.44.91.00.35
BOURCHY Océane	18 ans	03.44.91.01.35
CARNUS Caroline	20 ans	03.44.91.05.22
CHARTRES Julienne	21 ans	03.44.91.12.82
DE BOISSIEU Béatrice	19 ans	03.44.91.12.77
DE BOISSIEU Margot	18 ans	03.44.91.12.77
DELABARRE Justine	16 ans	06.59.73.78.17
ESLING Nicolas	18 ans	03.44.91.01.85 06.10.87.42.47
GOURLIN Coralie	18 ans	03.44.41.07.95
LAVALLEE Pierre	20 ans	03.44.83.45.71
LEGRAND Amélie	21 ans	06.81.59.73.45
LEGRAND Elodie	20 ans	06.73.07.90.37
NOEL Amélie	21 ans	03.44.91.17.59
PROUVOST Capucine	18 ans	03.44.91.06.90
TOURELLE Marine	17 ans	03.44.91.18.21

PERMANENCES PHARMACIES

Du Samedi soir au Samedi suivant

Avril 2009

- 04 - DE LA FORET - LA CROIX ST OUEN
03.44.41.20.25
11 - CAM - SAINT SAUVEUR
03.44.40.98.27
18 - DUPIF & VANDAELE - CHEVRIERES
03.44.41.69.17
25 - BALLIGNY & AMORY - LANEUVILLEROY
& FRESNOY LA RIVIERE
03.44.51.73.05 - 03.44.88.90.47

Mai 2009

- 02 - DEBOISLAVILLE - GRANDFRESNOY
03.44.41.47.17
09 - DELAVENNE - JAUX
03.44.37.01.11
16 - CHANOT - LONGUEIL STE MARIE
03.44.41.17.11
23 - CAM - SAINT SAUVEUR
03.44.40.98.27
30 - SUEUR - REMY
03.44.42.42.61

Juin 2009

- 06 - DU CENTRE - ESTREES ST DENIS
03.44.41.30.07
13 - DUPIF & VANDAELE - CHEVRIERES
03.44.41.69.17
20 - RIZZATO ET VASSEUR - LA CROIX ST OUEN
03.44.41.50.37
27 - DE LA VALLEE - BETHISY ST PIEREE
03.44.39.70.49



PERMANENCES INFIRMIERES

Sylvie, Thérèse et Shirley
☎ 03.44.41.53.72

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture:

Lundi - Mardi - Jeudi -
Vendredi
de 9H00 à 12H00 et de
14H30 à 18H00

Mercredi et Samedi
de 9H00 à 12H00

**Monsieur le Maire reçoit
sur rendez-vous**

NUMEROS UTILES

MAIRIE : 03.44.41.51.11
SAMU : 15 - *A partir d'une
ligne fixe*
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCE : 112 (*A partir
d'un portable*)
CENTRE ANTI POISON :
0.825.812.822.
GENDARMERIE :
03.44.91.61.17.
ALLOTIC : 0 800 100 754

DECHETS MENAGERS ET TRI SELECTIF

LA COLLECTE

Le Mercredi matin :
déchets ménagers + sacs **jaunes**

Le Samedi matin :
déchets ménagers + sacs **bleus**

DECHETS VERTS

(pour ceux qui ne pratiquent pas encore le compostage)

Reprise de la collecte Lundi 23 Mars 2009

Les camions effectuent leur tournée entre 05 H et 13 H sur toutes les communes. Ils sont soumis aux aléas de la collecte. Les horaires ne peuvent être garantis. Toutefois, nous vous conseillons de sortir vos sacs la veille en fin de soirée ou tôt le matin.

Les ramassages sont maintenus les jours fériés.

LES SACS

ordures ménagères, tri sélectif, et déchets verts peuvent être retirés aux :

**Services Techniques - 84 rue Caulmont
60880 LE MEUX**

Permanences 2^{ème} trimestre 2009

Samedi 04 Avril : 11 H 15 - 12 H 15
Samedi 18 Avril : 11 H 15 - 12 H 15
Samedi 09 Mai : 11 H 15 - 12 H 15
Samedi 23 Mai : 11 H 15 - 12 H 15

ENCOMBRANTS

Seuls les **encombrants** peuvent être ramassés en porte-à-porte en téléphonant au numéro vert :

0 800 779 766

un rendez-vous à domicile vous sera fixé. Ce service est principalement réservé aux personnes ne pouvant pas se rendre en déchetterie.

AUTRES DECHETS ET ENCOMBRANTS

Ils doivent être apportés en déchetterie (gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile) :

DÉCHETTERIE DE LONGUEIL STE MARIE, Hameau de Rucourt DÉCHETTERIE DE MERCIÈRES

Horaires d'Été et d'Hiver :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi :

9 H - 12 H et 14 H - 18 H

Dimanche : 9 H - 12 H.

Fermées les Lundis & Jours Fériés

**Pour tous renseignements
concernant les déchetteries
☎ 0 800 60 20 02 (appel gratuit)**

Pour tout objet perdu pensez à le réclamer en Mairie

Journal municipal de la Commune de Le Meux

Siège :	Mairie de Le Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Rédaction :	Evelyne LE CHAPELLIER
Composition et mise en page :	Evelyne BOURCHY